Caritas Côte d'Ivoire

Diocèse de Man

CONTRIBUTION A L'AUTONOMISATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET A L'ANIMATION DE LA COHESION SOCIALE DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE (CADOPACS)

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION DU PROJET

Mai 2022

1. Introduction et contexte

Dans le cadre de la pastorale sociale de l'Eglise Catholique dans le Diocèse de Man, Caritas Man, association d'utilité publique, conduit des actions dans plusieurs domaines en faveur des communautés du district des Montagnes dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, afin qu'elles parviennent à un développement humain intégral. Dans cette mission de la pastorale sociale pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une productivité agricole durable, l'autonomie financière des coopératives et l'inclusion socio-économique des femmes, Caritas Man met en œuvre avec l'appui financier de MISEREOR et de Secours Catholique Caritas France, le projet ***« Contribution à l'autonomisation durable des organisations de producteurs et à l'animation de la cohésion sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire (CADOPACS) »*** sur la période de Février 2020 à Janvier 2023. Dans ce projet, il est prévu une évaluation finale, conduite par une consultance externe.

Ce projet intégré touche les secteurs de la dynamisation des organisations professionnelles agricoles et la promotion du microcrédit rural, la transition agroécologie des systèmes de production paysans, la cohésion sociale, le genre et l'alphabétisation des communautés.

Ce projet s'adresse directement, d'une part à : 5 Coopératives agricoles ; 100 Comités de Paix (CP) ; 100 Comités Villageois de Gestion du Foncier Rural (CVGFR) ; 200 femmes organisées en 10 groupements maraichers ; 150 femmes vulnérables avicultrices ; 40 vaccinateurs relais (VR) ; 75 leaders techniques (LT) ; 25 paysans relais (PR) ; 5 aménagistes ; 10 alphabétiseurs ; 250 apprenants d'alphabétisation des communautés de 10 localités et 1900 producteurs et productrices agricoles. D'autre part, il touche indirectement environ 132 921 habitants issus des 100 villages répartis dans 5 départements du district des montagnes à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Pour atteindre des changements au sein des groupes cibles, la stratégie mise en œuvre au cours du projet s'articule autour d'une approche participative qui demande une implication des parties prenantes en tant qu'acteur de leur propre développement. A cet effet, un point d'honneur est mis sur un transfert de compétences au profit des communautés bénéficiaires à travers les renforcements de capacités (formation technique, matériel etc.), les actions de sensibilisation et les partages d'expériences. De même, le projet s'appuie sur les dynamiques collectives dans les villages, afin de faire participer une grande partie des forces vives présentes au sein des communautés bénéficiaires.

Cette évaluation finale est initiée par Caritas Man en tant que partenaire de mise en œuvre du projet **CADOPACS,** financé par **MISEREOR** *(Projet n° : 118-001-1011 ZG)* et **le Secours Catholique-Caritas France** *(Projet n° : PI2000010)*.

Elle vise d'une part à faire le bilan des actions conduites par les groupes cibles en rapport avec les objectifs spécifiques et les effets recherchés et d'autre part à prendre en compte les conclusions et recommandations pour une nouvelle proposition de projet.

Cette évaluation finale qui portera sur le projet en cours visera aussi à analyser le niveau d'application des clauses du contrat et particulièrement les capacités de mise en œuvre de l'équipe projet

L'approche qui sera déployée tiendra compte des indications prescrites dans la partie méthodologie des présents termes de référence. Toutefois, un accent particulier devra être mis sur le système de suivi et évaluation utilisé par l'ensemble des parties prenantes.

2. Objectifs de l'évaluation

Elle a pour objectif principal de faire d'une part un bilan de la mise en œuvre des actions et réalisations du projet. D'autre part analyser la logique d'intervention du projet et faire des recommandations utiles à la formulation d'un nouveau projet.

De façon spécifique, il s'agira d'/de :

- ✓ Evaluer les acquis du projet par rapport aux objectifs et effets de départ ;
- ✓ Analyser les réalisations du projet, les changements/effets obtenus, les enseignements à tirer de l'expérience des parties prenantes en dégageant spécialement les succès et les contraintes ;
- ✓ Apprécier la cohérence de la logique d'intervention du projet ;
- ✓ Faire des recommandations sur les actions et stratégies à mettre en œuvre pour un nouveau projet.

3. Questions auxquelles l'évaluation doit répondre

Les principales questions auxquelles cette évaluation doit apporter des réponses s'articulent autour des critères suivants :

Sur le plan de la pertinence :

- La stratégie du projet axée sur l'approche participative est-elle adaptée pour atteindre les objectifs envisagés et les effets souhaités ?
- L'approche de participation de certains facilitateurs sous forme de bénévolat est-elle favorable à l'atteinte des effets recherchés ?

Sur le plan de la cohérence :

- Dans quelles mesures les activités du projet sont menées en synergie avec les actions des autres structures locales ?

Sur le plan de l'efficacité :

- Quels activités et extrants ont particulièrement contribué à atteindre les objectifs ? Lesquels ont été moins favorables ?
- Quels ont été les principaux facteurs influant sur l'atteinte ou la non-atteinte des objectifs et des extrants ?
- Les facilitateurs sont-ils de véritables leaders au sein de leur communauté ? Parviennent-ils à implémenter véritablement les actions de projet ?

Sur le plan de l'efficience :

- Les objectifs ont-ils été atteints dans des délais raisonnables ? Ont-ils été adaptés, p. ex. suite à un changement des conditions cadre ?
- Comment estimer la relation entre les effets observés et les ressources utilisées ?
- Le système de suivi et évaluation fonctionne-t-il correctement ?

Sur le plan de l'impact (effets directs et indirects):

- Qu'est-ce que ce projet a réellement changé dans la vie des bénéficiaires (les changements économiques, sociaux, politiques, culturels) en fonction du genre et d'autres différenciations sociales pertinentes? :
  - Les organisations paysannes (coopératives, caisses d'entraide etc.) gèrent-elles leurs affaires d'une manière professionnelle et transparente ?
  - Les producteurs membres des Coopératives ont-ils vu leurs productions augmenter durablement et leur situation socio-économique s'améliorer ?
  - Les communautés participent-elles à la gouvernance inclusive locale pour réduire les conflits fonciers et améliorer la cohésion sociale ?
  - Les organisations paysannes et les communautés sont-elles plus sensibles au genre et soutiennent-elles l'insertion socioéconomique des femmes et la responsabilisation les jeunes ?
- Quels autres facteurs ont contribué aux changements obtenus et dans quelle mesure ces changements peuvent-ils être attribués aux activités du projet (plausibilité) ?

Sur le plan de la durabilité :

- La stratégie de la mise en œuvre de l'alphabétisation permet-elle une continuité des actions dans les localités dans lesquelles elle est conduite ?
- Dans quelle mesure les cibles du projet sont-elles susceptibles de poursuivre le projet une fois le financement terminé, perpétuer les acquis et les changements obtenus et envisager de nouvelles perspectives de manière durable?
- Quels facteurs importants ont influé pour faire du projet une réalisation durable ou non durable ?

De manière transversale :

- Les questions du genre, de la gestion civile des conflits et de la protection de l'environnement prises en compte dans le projet sont-elles effectives dans la vie des bénéficiaires ?

4. Méthodologie

Bien vrai que la méthodologie à déployer pour réaliser cette évaluation sera celle proposée par l'équipe externe retenue après analyse des offres, les soumissionnaires devront tenir compte aussi de certains aspects qui intéressent particulièrement les commanditaires *(Caritas Man, Misereor, Secours Catholique)*.

Dans la mesure où le projet s'adresse à des cibles hétérogènes, il convient de différencier et d'analyser les intérêts et les perspectives de chacune d'elles.

D'une manière générale, les soumissionnaires doivent proposer toute une diversité de méthodes appropriées *(avec une démarche sensible au genre)* qui impliquent les parties prenantes et se focalisent sur les éléments quantitatifs et qualitatifs lors de la réalisation de l'évaluation du projet.

4.1. Avant la visite sur le terrain

Cette étape consistera à faire une revue et l'analyse documentaire du projet (document projet, rapports d'intervention), la préparation des outils de collecte, revue et analyse des données régionales disponibles

Pendant la visite sur le terrain :

A ce stade, il y aura trois (3) niveaux d'intervention :

- Un atelier de cadrage (entretien avec l'équipe projet) ;
- Des entretiens avec les parties prenantes et des visites des réalisations ;
- Un atelier de débriefing dans chacun des cinq (5) départements touchés par le projet.

4.2. L'atelier de débriefing

Un atelier de débriefing à chaud sera organisé avec les membres de l'équipe technique du projet en vue de faire des observations sur les données recueillies, les conclusions partielles et les recommandations pratiques. Par ailleurs, l'atelier de débriefing va constituer un point de départ pour la réflexion sur les grandes lignes de la proposition du futur projet

5. Organisation de la mission

Cette évaluation sera conduite, d'une part par une équipe d'experts retenue dont les qualités d'expertise requise *(ingénierie en science agro-économique, science sociale, développement durable ou autres domaines assimilés)* et de compétences *(au moins 5 ans d'expériences dans une intervention similaire, avec des attestations de bonne exécution à l'appui)* méthodologiques sont validées par le comité d'analyse. D'autre part, l'équipe technique du projet prendra part à cette activité en mettant à contribution son personnel spécialisé pour faciliter les interventions de l'équipe d'experts.

Par ailleurs, Caritas Man, en tant qu'équipe technique se chargera également de mobiliser les bénéficiaires des localités à visiter, de faciliter la communication avec les autres parties prenantes, et apportera un appui logistique pour le déplacement dans la zone du projet.

L'activité se déroulera suivant les différentes étapes figurant dans le tableau ci-dessous

ACTIVITES A MENER	CONTENU	DUREE (jours)
PHASE PREPARATOIRE		
ETAPE 1 Avant la visite de terrain	Revue et Analyse documentaire du projet (document projet, rapports d'intervention), Préparation des outils de collecte etc.	5
PHASE DE TERRAIN		
ETAPE 2 Atelier de cadrage	Rencontre avec l'équipe technique du projet pour : -Comprendre les enjeux de la mission -Valider le programme de la mission	1

ETAPE 3 Phase de terrain	Recueil de données avec les groupes cibles et autres parties prenantes Visites des réalisations Ateliers de débriefing par département	17
ETAPE 4 Préparation de l'atelier de débriefing	Préparation et organisation de la rencontre par la synthèse de données collectées sur le terrain	1
ETAPE 5 Atelier de débriefing à chaud	Résumé des données collectées Commentaires et analyses du sur le rapport provisoire	1
PHASE DE REALISATION DU RAPPORT		
ETAPE 6 Rédaction du rapport final	Rédaction du rapport final en tenant compte des observations faites au cours de l'atelier de débriefing	5
	TOTAL	30

6. Rapport

Le rapport de l'évaluation comprendra dans la forme entre 25 et 40 pages (sans les annexes), et dans le fond les parties suivantes :

a. **Une page de couverture :** Titre et emplacement du projet à évaluer, Nom du répondant juridique du projet, Références du projet *(le numéro de projet donné par MISEREOR et le numéro donné par le Secours Catholique Caritas France)*, Nom de tous les membres de l'équipe d'évaluation, nom de la personne responsable du rapport d'évaluation, Date de l'élaboration du rapport *(en précisant s'il s'agit d'une version préliminaire ou de la version finale)*.

b. Liste des abréviations

c. Table des matières (bien structurée, avec des chapitres / sous-chapitres et une pagination)

d. **Synthèse d'environ 2-3 pages reprenant les éléments suivants :** Brève description du projet évalué, Objectifs et finalité de l'évaluation, Principaux résultats relatifs aux questions centrales de l'évaluation conformément aux termes de référence et appréciation globale du travail réalisé *(conclusions)*, Principales recommandations.

e. **Description du projet évalué, de son contexte, des motifs et des objectifs d'évaluation :** Contexte du projet et contexte général, Bénéficiaires *(groupes cibles)* du projet, Objectifs du projet et logique d'intervention : Qu'est-ce que le projet veut atteindre et comment ? Structure et administration de l'organisation qui réalise le projet, Nature et étendue de la coopération avec MISEREOR et SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE, Motif et objectifs de l'évaluation.

f. **Chapitre des méthodes avec les contenus suivants :** Présentation des méthodes utilisées pour le recueil des données, Présentation de l'échantillon : qui le compose, combien de personnes comprend-il *(en faisant la distinction hommes / femmes et en précisant éventuellement d'autres caractéristiques comme l'ethnie, la tranche d'âge, etc.)* ? Selon quels critères s'est opérée la sélection ?

g. **Présentation des résultats du recueil et de l'analyse des données :** descriptions quantifiées chaque fois que cela est possible des différents groupes (hommes/femmes, appartenance ethnique, tranche d'âge, niveau de pauvreté, etc.), Présentation de la corrélation des causes et des effets établis en collaboration avec les parties prenantes, annotation des sources *(de données)*, présentation des principaux résultats dans des diagrammes ou des tableaux, utilisation des cartes s'il y a lieu pour illustrer une répartition ou des différences régionales, intégration d'exemples ou des citations parlantes *(transcriptions / enregistrements, extraits d'interviews)*.

h. **Appréciation des informations recueillies :** Au moyen des questions de l'évaluation *(pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité)*. Dégager dans un chapitre bien séparé les enseignements tirés qui s'appliquent aux secteurs du projet dans son ensemble et à la stratégie des projets dans chacun des secteurs.

i. **Conclusions et recommandations globales :** Les conclusions sont à présenter sous la forme d'une synthèse globale qui s'appuie sur les réponses apportées aux questions de l'auto-évaluation et qui débouche sur une appréciation. Les recommandations devraient se concentrer sur l'essentiel afin de donner une chance réaliste au suivi *(évaluation permettant d'apprendre).*

j. **Pièces jointes (minimum) en annexe :** Termes de référence ; Calendrier du programme prévisionnel et réalisé de l'évaluation (tableau avec les dates, les lieux, les personnes rencontrées / interviewées), la Liste des personnes interviewées[1], la Liste des documents auxquels il est fait référence dans le rapport, Documentation de l'atelier de cadrage et de débriefing, Les autres données techniques (analyses statistiques, graphiques, et chiffres).

7. Modalité de réponse à l'appel d'offre

Les soumissionnaires devront remettre une proposition méthodologique, technique et financière, ainsi que leurs CV et références, **au plus tard le 23 mai 2022** en y incluant **:**

(1) Une présentation détaillée de la méthodologie et des outils qui seront utilisés pendant la mission.

(2) Le coût détaillé des services sur la base de la durée proposée, en distinguant :
   a. Les honoraires détaillés (coût journalier et nombre de jours) ;
   b. Un CV détaillé et des références professionnelles de chaque membre de l'équipe d'expert.

Les dossiers de propositions, limités à 7 pages et accompagnés des CV des membres de l'équipe d'experts doivent être adressés sous forme électronique à l'attention de : caritasmandaph@ymail.com

La sélection du prestataire se fera en principe au plus tard **le 30 mai 2022**, pour un début de mission **le 1er juin 2022 et la livraison d'un rapport final d'évaluation pour le 30 juin 2022 au plus tard.**

Après la sélection finale de l'équipe d'experts pour l'évaluation, celle-ci pourra se mettre en contact avec le Coordinateur du projet pour le déploiement de la mission.

La contractualisation pour cette prestation se fera avec Caritas Côte d'Ivoire, Diocèse de Man (Caritas Man).

Caritas Man reconnaît sa responsabilité d'assurer et de promouvoir un environnement sûr pour les enfants et adultes vulnérables. Pour réduire les risques pour les enfants et adultes vulnérables, Caritas Man exige l'engagement, le soutien et la coopération de tout le personnel, les associés, les partenaires, les fournisseurs, les prestataires de services et les visiteurs. Ils doivent reconnaitre et accepter les principes de la politique de protection des enfants et adultes vulnérables et seront tenus responsables pour tout abus et exploitation.

Fait à Man, le 06 mai 2022

Secrétaire Exécutif Diocésain de Caritas Man

Père Dr TIEMOKO Pierre

[1] Suivant le cas particulier ou le contexte du pays, veillez à respecter la confidentialité et les dispositions légales en matière de protection des données.